



Communiqué de presse
Paris, 2025

Jamais sans mes boîtes DASTRI !

Des grandes boîtes jaunes DASTRI ont été mises à la disposition des randonneurs au sein du parc naturel régional de Corse sur le parcours du mythique sentier de randonnée de l'île de beauté : le GR 20.

DES GRANDES BOITES JAUNES DASTRI INSTALLEES DANS CERTAINS REFUGES



Le GR20, connu comme l'un des sentiers de grande randonnée les plus emblématiques d'Europe, attire chaque année des milliers de randonneurs. Parmi eux, certains sont diabétiques, c'est pourquoi des grandes boîtes jaunes DASTRI, destinées à recueillir des Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) perforants utilisés par des personnes en auto-traitement sont désormais disponibles dans certains refuges gérés par le Parc Naturel Régional de Corse comme Ascu, Asinau ou encore Usciolu.

Les refuges, points stratégiques de repos et de ravitaillement, serviront également provisoirement de points de collecte, durant la période d'ouverture des refuges pendant toute la belle saison. DASTRI organisera leur collecte et le traitement des déchets qui y auront été déposés.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

Les DASRI générés par les patients en auto-traitement produits dans le cadre de la surveillance ou le traitement de certaines pathologies comme le diabète mais pas que¹, doivent être déposés après utilisation dans des emballages sécurisés et éliminés conformément à la réglementation en vigueur pour prévenir les risques d'accidents d'exposition au sang tout au long du parcours

Une belle avancée rendue possible grâce à la mobilisation du Parc Naturel régional et de l'association des diabétiques de Corse en partenariat avec DASTRI au bénéfice des patients randonneurs et de cette zone naturelle sensible.

Merci à tous les randonneurs concernés de nous aider à protéger les autres randonneurs et à préserver ce site naturel exceptionnel !

¹ Cf. Liste des pathologies concernées <https://www.dastri.fr/les-patients-en-auto-traitement>

A PROPOS DE DASTRI

Réagréé par les pouvoirs publics pour six ans en décembre 2022, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent à leur domicile et qui représentent un risque pour la collectivité. DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes jaunes pour les DASRI sans électronique et les boîtes violettes pour les DASRI avec électronique, par les 20 700 pharmacies d'officine de l'Hexagone et d'Outre-mer. À vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière. Pour plus d'informations : www.dastri.fr

CONTACT PRESSE

Laurence Bouret : 06 24 56 04 82 – laurence.bouret@dastri.fr

Vanessa CHIRINOS TELLES: 06 21 07 51 23 – vanessa.chirinos-telles@dastri.fr

A PROPOS DU PNRC

Depuis plus de 45 ans, par sa politique forte et engagée, le Parc naturel régional de Corse a contribué à la protection du patrimoine insulaire, apparaissant comme l'un des pionniers du développement durable sur l'île. Un territoire reconnu...un classement national...

Créé par décret en 1972, le PNRC fait partie des premiers Parcs naturels régionaux Français, territoires ruraux, habités et accessibles, reconnus au niveau national pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi pour leur fragilité. Les PNR sont issus d'une compétence partagée entre les régions qui en ont l'initiative et l'Etat qui les classe pour 15 ans par un décret signé du Premier ministre, sur proposition du Ministre en charge de l'environnement. Au nombre de 53 en 2018, ils couvrent 17% du territoire national. Définies par l'article R333-4 du code de l'environnement, leurs missions concernent :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- L'aménagement du territoire,
- Le développement économique et social,
- L'accueil, l'éducation et l'information du public,
- L'expérimentation.

Pour plus d'informations : <https://www.pnr.corsica/>

CONTACT PRESSE

Pascal Rinaldi-Dovio : 04 95 34 54 81 – prinaldi@pnr.corsica

Barbara Ferrandi : 04 95 51 79 19 – bferrandi@pnr.corsica